

# PROGRAMME PILOTE DE FILETS SOCIAUX



## PRESENTATION DU SIG

- ❑ Contexte et objectifs du SIG
- ❑ Processus de mise en place et d'exploitation du SIG
- ❑ Evolution vers un registre unique
- ❑ Mise en place et exploitation du SIG
- ❑ Suivi du projet
- ❑ Technologies et interfaces
- ❑ Evolution vers un registre national des filets sociaux
- ❑ Actions menées pour la mise en place du registre

## Contexte

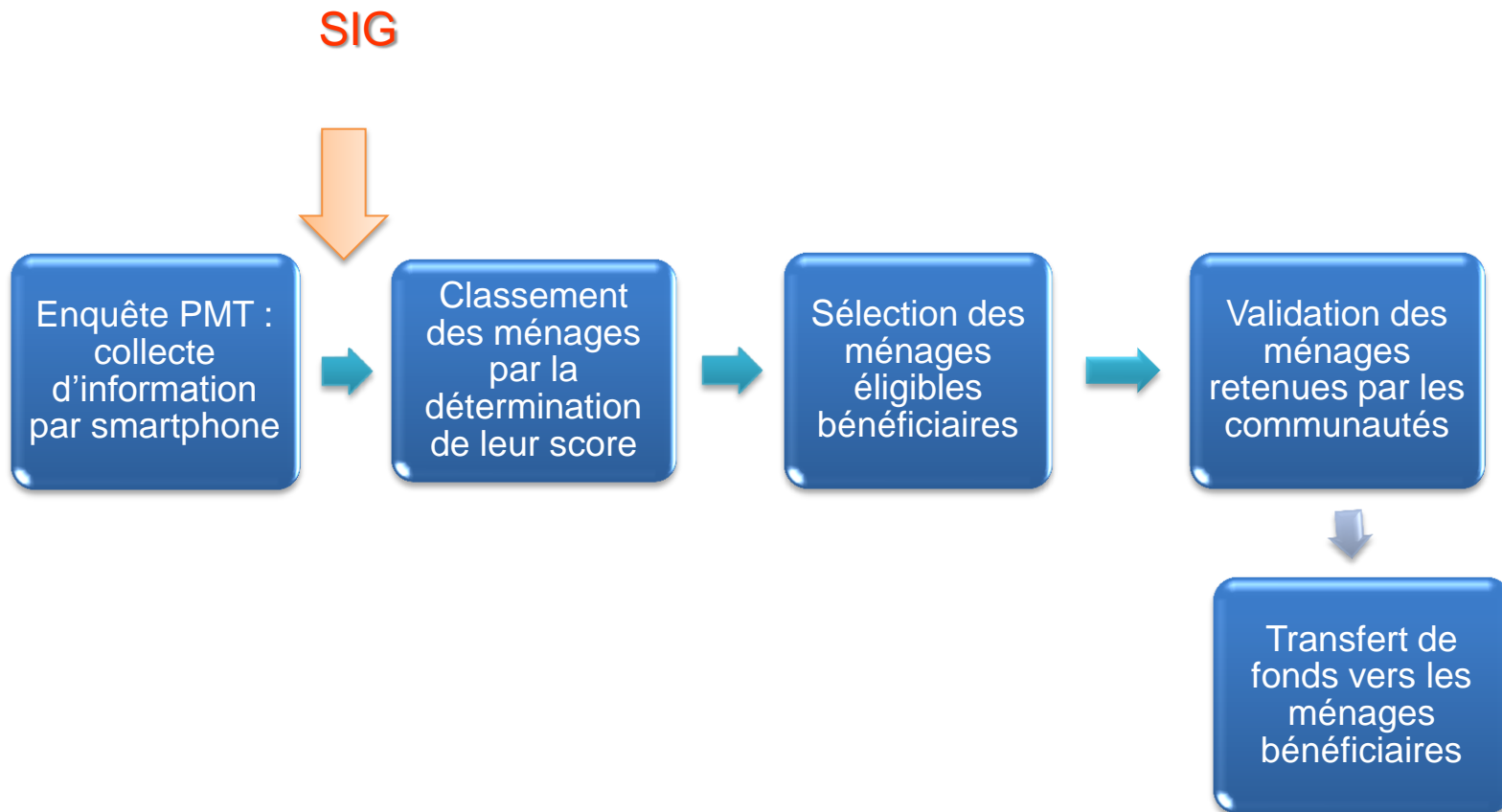
En novembre 2014, le cabinet Leadership & Développement (LEADD) a été chargé de la conception et de la réalisation du Système Informatique de Gestion (SIG) du programme pilote des Filets sociaux et des projets similaires.

## Objectifs du SIG

Le SIG devait principalement permettre de :

- avoir une base de données définitive des ménages bénéficiaires ;
- générer les cartes d'identification des bénéficiaires et les listes de paiement;
- enregistrer les états de paiement fournis par les agences de paiement

# Processus de mise en place du SIG



# Mise en place et exploitation du SIG

## 1. Enquêtes PMT

Cette phase a permis d'enregistrer avec des smartphones les informations sur chaque ménage pré-identifié avec comme finalité le calcul des scores de pauvreté.

**La première tâche du SIG a été de rendre disponible au PSDCC la base de données de tous les ménages enquêtés.**

**Soulignons que 16 084 ménages ont été enquêtés.**

# Mise en place et exploitation du SIG (suite)

## 2. Identification des ménages plus pauvres

Sur la base des ménages enquêtés, l'étape suivante était de retenir les 13 000 ménages bénéficiaires du projet.

**Une fois les ménages bénéficiaires retenus, le SIG s'est chargé de prendre en compte les résultats de ce filtrage.**

# Mise en place et exploitation du SIG (suite)

## 3. Validation des ménages bénéficiaires par les communautés

A cette étape, le SIG a servi à :

- **produire les listes de validation suivant les scores de pauvreté et les statuts de pauvreté des ménages (extrême pauvre, pauvre, vulnérable, non pauvre);**
- **intégrer dans la base de données les résultats de la validation.**

# Mise en place et exploitation du SIG (suite)

## 4. Impression des cartes des chefs de ménages pour les transferts inconditionnels

Cette étape a consisté à produire les cartes d'identification des chefs de ménages. En effet, c'est sur présentation de cette carte que les chefs de ménage seront payés pour les travaux inconditionnels.

Le SIG a donc permis d'extraire de la base de données, les informations nécessaires pour les cartes et de générer automatiquement les cartes des 13 000 ménages bénéficiaires.



# Mise en place et exploitation du SIG (suite)

## Spécimen des cartes pour les transferts inconditionnels

 0381005\_065  

**Département :** Atlantique  
**Commune :** ZE  
**Village :** KOUDJANNADA-TOTA

**Type d'intervention :** Transfert inconditionnel  
**Nom :** Aguida  
**Prénoms :** Mariette dite 'Tangbonou'  
**Age en 2014 :** 74 ans  
**Sexe :** F

MDGLAAT MFASSNHPTA  
Projet de Services Décentralisés Conduits par les Communautés

 Programme Pilote de Filets Sociaux 

Carte unique d'identification de bénéficiaire de cash Transfer

Validité : 24 mois (2015 - 2017)

Pour toute préoccupation, veuillez contacter les numéros suivants:  
Contacts du PSDCC : 97 26 70 88 / 97 31 26 45  
Contact de la FECEGAM : 66 36 64 53

# Mise en place et exploitation du SIG (suite)

## Transmission des listes de paiements aux agences de paiements

Le SIG a également permis de mettre à disposition des agences de paiement les listes des ménages bénéficiaires.

A ce niveau, le SIG a permis d'établir les états de paiement par village.

| Département :         | Plateau              | Commune :             | Adja-ouere |              |
|-----------------------|----------------------|-----------------------|------------|--------------|
| Quartier :            | ICHOUGBO             |                       |            |              |
| Type d'intervention : |                      |                       |            |              |
| Date de Paiement :    |                      | Paiement du mois de : |            |              |
|                       |                      |                       |            |              |
| Code Ménage           | Nom et Prénoms       | Montant               | Emargement | Observations |
| 1110303_001           | BAMITEFA Kolade      |                       |            |              |
| 1110303_002           | DORICHAMOU Agbakossi |                       |            |              |
| 1110303_003           | EICHA Abiala         |                       |            |              |

# Mise en place et exploitation du SIG (suite)

## Transfert conditionnel TMIC

Pour la mise en œuvre des travaux TMIC, le SIG a permis de :

- générer les fiches d'enquêtes pour identifier au sein de chaque ménage les personnes participant aux TMIC;
- constituer la base de données des personnes participant aux TMIC;
- générer les cartes des participants;
- générer les listes de pointage.

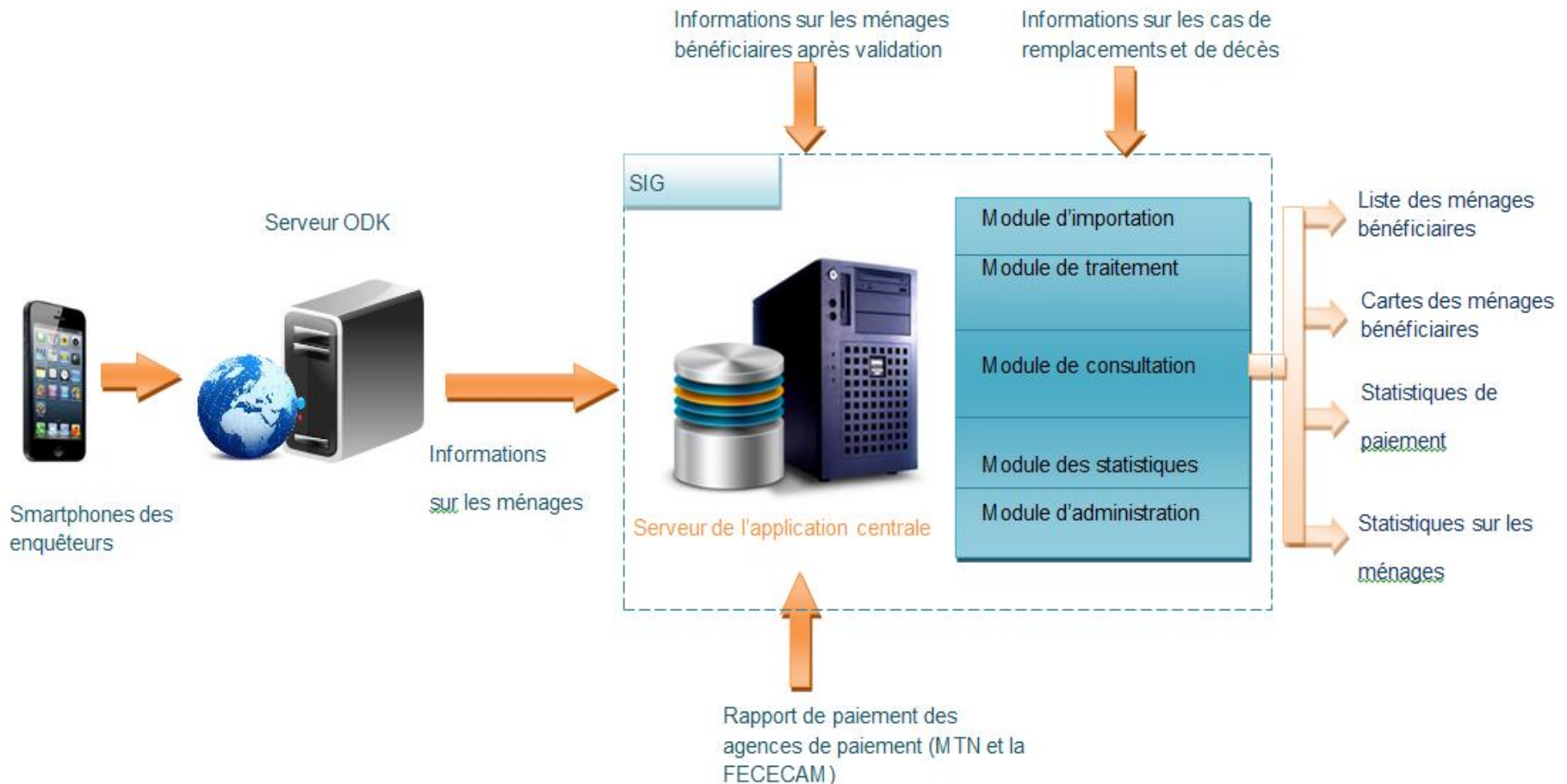
# Suivi du projet

Les ménages ayant commencé à être payé, le SIG se devait tout au long de la phase active du projet de jouer deux rôles:

- ❑ La prise en compte des remplacements de chefs de ménages (cas de décès, déplacement, etc.) afin que la base de données reflète la réalité sur le terrain
- ❑ Le suivi des activités de paiement par les agences et la production des statistiques de paiement

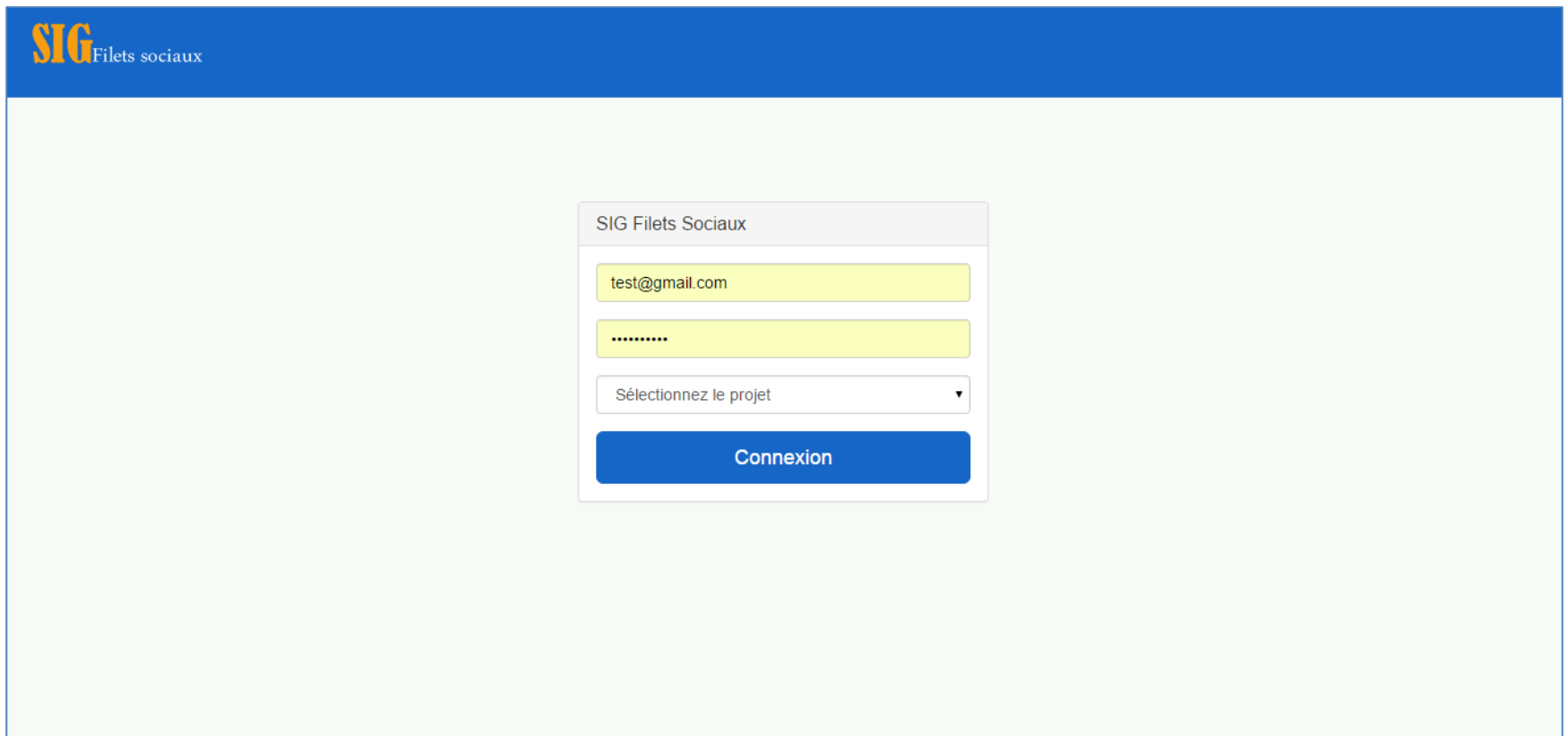
# Synoptique

Le schéma ci-après résume un aperçu des interactions avec le SIG:



# Technologies et interfaces

- ❑ Le SIG a été développé sous forme d'application web avec un accès sécurisé via un navigateur web.



The screenshot displays the login interface for 'SIG Files sociaux'. At the top left, the logo 'SIG Files sociaux' is visible. The main content area features a central login form with the following elements:

- A title bar for the form: 'SIG Files Sociaux'.
- An email input field containing 'test@gmail.com'.
- A password input field with masked characters '.....'.
- A dropdown menu labeled 'Sélectionnez le projet' with a downward arrow.
- A blue 'Connexion' button.

# Technologies et interfaces (suite 1)

## ☐ Le tableau de bord

The dashboard is titled "SIG Filets sociaux" and includes a user profile "PSDCC" with email "test@gmail.com". The main content area is divided into several sections:

- Tableau de bord** (Dashboard):
  - Administration
  - Importation de données
  - Traitement
  - Consultations
  - Statistiques
- Statistiques générales**:
  - Mois du dernier paiement : Août 2015
  - 16084** Ménages identifiés
  - + Détails
- Ménages bénéficiaires**:
  - 13000** Ménages bénéficiaires
  - + Détails
- Personnes impactées**:
  - 77573** Personnes impactées
- Statistiques des transferts inconditionnels**:
  - Total des bénéficiaires : 13000 Femmes : 6836
  - Bénéficiaires payés : 11 813 Retards : 0
  - Bénéficiaires décédés : 0
  - Montant cumulé cash transferts du mois : 38 027 500
  - Montant cumulé cash transferts : 209 587 000
- Statistiques des paiements conditionnels**:
  - Total des participants aux TMIC : 11 288 Femmes : 5 888
  - Homme jour cumulé de travail :
  - Montant cumulé TMIC du mois : 57 275 200

# Technologies et interfaces (suite 2)

Les différentes fonctionnalités attendus du SIG ont été regroupés de la façon suivante:

- ❑ **La définition des paramètres d'administration du registre** : projets autorisés, les personnes autorisées à y accéder, etc.
- ❑ **L'importation des données** issues des enquêtes PMT et celles issues des paiements des ménages
- ❑ **Le traitement des données** : où l'on peut générer les cartes des bénéficiaires ainsi que les états de paiement
- ❑ **Consultation et statistiques** : où l'on peut voir les listes des ménages, les listes de paiements ainsi les statistiques liés aux ménages et aux paiements.



# Evolution vers un registre national des filets sociaux

Le SIG se devait de permettre à terme d'avoir un registre unique des données liées aux filets sociaux au Bénin.

Le principal objectif d'un tel registre était d'avoir une base de données unique des populations les mieux démunies afin de mieux coordonner les actions en leur faveur pour les sortir de la précarité.

# Actions menées pour la mise en place du registre

Les actions menées pour permettre la migration du SIG vers le registre national peuvent être résumées comme suit:

- ❑ La désignation de l'institution devant abriter le registre, la DASSN
- ❑ La formation des acteurs des différents projets et des institutions partenaires
- ❑ L'acquisition du serveur devant héberger le registre
- ❑ L'aménagement du local choisi pour accueillir
- ❑ L'installation du registre à la DASSN
- ❑ L'adoption par le comité socle d'un document sur le rôle et les accès accordés à chaque acteur du registre
- ❑ L'intégration dans le registre des données des autres projets



**Merci pour votre attention.**